

Monsieur Alain Groult

S.E.R le 23/06/2014

Dupe

Monsieur le Préfet
7, place de la Madeleine
76000 ROUEN

Objet: contournement est de Rouen

Monsieur le Préfet,

Le jeudi 12/06/14, nous avons assisté à la réunion publique de concertation qui s'est déroulée au palais des congrès de la ville d'Ossele. Quelle déception!!!

En effet, après avoir dû subir pendant 45 mn le réquisitoire pro-contournement des différents intervenants nous avons eu le droit à un meeting syndical que M. Michel Gaillard n'a pas maîtrisé malgré sa grande expérience dans ce domaine (jagot en savoir +).

Que retenir aussi des discours des trois mères communistes des villes d'Ossele et de St Etienne du Rouvray.

- soyez si le tracé du contournement ne doit pas le riche industrielle d'Ossele. Dans ce cas le bien être

des habitants des cites de la Chapelle d'Arbigny et des
Oiseaux ne les preoccupent plus, comme actuellement.
- contra bien sûr dans le cas contraire.

Pour les habitants concernés par ce projet aucune réponse
précise n'a été apportée sur le tracé préférentiel
retenu :

- où passe le tronçon les Authieux - RD 180 via le
pont de vaches après franchissement de la Seine ?
- quel type d'ouvrage a été retenu de la Seine à la
RD 180 sachant que 30000 véhicules jour cumulent
sur cet axe avec tous les désagréments connus
(bruit, pollution, risques sanitaires ...)? Autant
de questions restées sans réponses le jour de
la réunion.

Dans votre courrier du 06/01/14 vous nous avez
effectivement rassurés en nous expliquant que ce fameux
barreau ne traverserait pas la cité mais lorsque nous regardons
du côté page 35 nous avons de quoi être inquiets si ce
tracé est définitif. Un nouveau tracé peut-il être envisagé ?

Avec vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à toute
l'assurance de notre considération

Alan Grouff
